

## **DOCUMENT EXPOSANT LE PROJET ET LES MOYENS PEDAGOGIQUES DE LA FILIERE MONITEUR EDUCATEUR**

### **I. PROJET PEDAGOGIQUE : INTENTIONS ET FINALITES SPECIFIQUES**

La réforme de la formation de moniteurs éducateurs précisée par le décret du 15/05/2007, de l'arrêté du 20/06/2007, et de la circulaire DGAS / S4A 2007/436 du 11/12/2007 a posé les principes généraux de cette formation. L'arrêté interministériel du 12 mars 2004 a introduit pour ses éléments d'organisation de la **Validation des Acquis de l'Expérience, des référentiels professionnels.**

Le nouveau cadre réglementaire a redéfini le cadre du métier de moniteur éducateur et l'a organisé en référentiel professionnel. C'est à partir de ce référentiel qu'est construit le référentiel de formation.

Rappelons en le contexte d'exercice et les données essentielles, au sein desquelles s'inscriront les compétences à acquérir en formation.

La filière éducative se doit, dans le respect du cadre légal et des orientations institutionnelles de former les moniteurs éducateurs à participer à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée. Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels ils travaillent aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Le moniteur éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes...) Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs. Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipe pluri professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées. Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

Le moniteur éducateur intervient dans des contextes différents.

Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement. Dans ce contexte, il assure une relation éducative avec ces personnes,

organise et anime leur quotidien, en les accompagnant dans l'exécution des tâches quotidiennes. Il contribue ainsi à instaurer, restaurer ou préserver leur autonomie.

Il peut également intervenir auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion. Par son accompagnement quotidien, conduit dans une visée de socialisation et d'intégration, le moniteur éducateur aide à améliorer l'adaptation sociale de ces personnes.

Les moniteurs éducateurs interviennent principalement, mais sans exclusive dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et les structures privées.

L'action éducative spécialisée vise à permettre à la personne accompagnée individuellement ou en groupe de :

- Restaurer ou préserver son autonomie, son intégrité physique, morale et affective
- Développer ses capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion
- Développer ses aptitudes à la vie sociale, économique, culturelle et politique
- Connaître et faire valoir ses droits et ses devoirs
- Se reconnaître et être reconnu dans sa légitimité au sein de son environnement et de la communauté nationale

Le moniteur éducateur pour cela doit avoir acquis des compétences dans les domaines suivants :

- L'accompagnement social et éducatif spécialisé
- La participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé
- Le travail en équipe pluri-professionnelle
- L'implication dans les dynamiques institutionnelles.

Le moniteur éducateur doit avoir acquis la capacité d'exercer ces compétences au sein d'une institution, d'un service et:

- Etablir une relation professionnelle avec les partenaires
- Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

Le projet pédagogique de formation des Moniteurs Educateurs et sa mise en œuvre se déclinent de manière différente :

- D'une part pour les étudiants relevant de la Voie Directe (II), qui pour majorité d'entre eux ont à leur entrée en formation, peu ou pas d'expérience professionnelle dans le secteur et une représentation toute relative du métier et des publics.
- D'autre part, pour les salariés en Formation Continue ou en Apprentissage (III), inscrits dans une pratique professionnelle, pour qui une phase de positionnement doit découler du repérage des savoirs et compétences acquis dans le cadre de celle-ci.

Cette différence de statut initial et de vécu expérientiel est intéressante et peut donner lieu à des dispositifs pédagogiques différenciés tout en nécessitant cependant une harmonisation des apports théoriques et une transversalité entre les deux cohortes.

## **II. ORIENTATIONS ET MODALITES DE LA FORMATION**

### **II.1. Orientations Pédagogiques**

L'équipe pédagogique, à partir des contenus des différents domaines de formation, vise à conduire l'apprentissage, chez les étudiants, des éléments nécessaires à l'exercice de la fonction éducative tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel,

○ Les objectifs au plan personnel :

- Se doter d'outils de communication et d'expression, développer ses capacités créatives
- Apprendre à objectiver sa propre implication dans la relation éducative
- Réfléchir sur ses propres aptitudes à l'autonomie, ses appartenances identitaires et sa propre intégration des normes sociales
- Apprendre à être responsable (valeurs morales et éthiques et cadre déontologique)
- Apprendre à se situer au sein d'un collectif
- Apprendre à analyser ses difficultés, ses ressources dans sa relation à autrui

○ Les objectifs au plan professionnel :

- Acquérir des connaissances en sciences humaines et sociales
- Développer la connaissance des problématiques des différents publics et des différentes prises en charge
- Développer la connaissance de l'environnement économique et social de l'Action Sociale
- Acquérir la connaissance du cadre juridique des différents dispositifs
- Elaborer d'une culture professionnelle
- Elaborer son projet professionnel

Ces éléments constitutifs d'un parcours de professionnalisation, inscrit dans une dynamique d'alternance, visent à former un moniteur éducateur qui sache, au sein d'une institution, d'un service, d'une équipe :

- Identifier le sens des missions leurs obligations et limites
- Identifier les contours de son métier afin de trouver sa juste place dans le travail en équipe pluridisciplinaire.
- Etre respectueux de la personne et des groupes humains rencontrés
- S'appuyer sur des savoirs, savoir-faire et savoirs être adaptés aux personnes accompagnées et aux particularités des situations vécues
- Etre capable d'objectiver son intervention et les besoins de l'utilisateur
- Etre Co-acteur de la mise en œuvre de projets d'action éducative réalistes et évaluables au niveau individuel ou collectif,

Ces intentions pédagogiques vont se décliner et s'opérationnaliser pour un public d'apprenants en voie directe et voie promotionnelle, tout en intégrant dans une pédagogie différenciée les publics bénéficiant de la VAE.

## **II.2. Modalités Pédagogiques**

Cette formation se déroule sur deux années, distinctes dans leurs contenus et objectifs afin de structurer le passage d'une posture d'apprenant à celle d'un professionnel en devenir.

Le parcours de formation est construit dans une double dynamique :

- Une dynamique individuelle étayée par un accompagnement personnalisé assuré de façon préférentielle par un formateur de la filière ou le cas échéant par un vacataire en lien avec un formateur pour assurer la fonction de **Conseiller d'Etude**
- Une dynamique collective étayée par des mises en situations groupales avec des supports divers (réflexion partagée, production collective, etc.).

Le parcours de formation s'élabore au sein d'une dynamique *d'alternance intégrative* qui privilégie la mise en cohérence entre apports théoriques, étape du parcours de professionnalisation et mise en situation professionnelle.

### **II.2.1. L'Architecture Pédagogique en Voie Directe**

La formation de moniteur éducateur en Voie Directe se déroule sur 2 années et s'organise en 950 **heures** servies par le Centre de Formation et de 980 **heures** de stage sur le terrain professionnel conformément à l'arrêté du 20 juin 2007.

#### **II.2.1.a. La formation théorique**

**950 heures** sont servies au Centre de Formation et référencées sous 4 domaines de formation suivants :

- DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé : 400 heures.
- DF2 : Participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé : 300 heures
- DF3 : Travail en équipe pluri professionnelle : 125 heures
- DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles : 125 heures

Les Domaines de formation proposent des apports et des outils théoriques qui seront ensuite déclinés à la fois sous forme de travaux dirigés, d'ateliers ou d'auto-formation. Les apports théoriques, issus de plusieurs champs disciplinaires permettent la constitution d'un socle de connaissances. Socle utile à l'élaboration de la pensée et de l'action sollicitée dans le cadre de mise en situation réelle (stage) ou lors de travaux dirigés.

#### **II.2.1.b. La formation pratique**

**980 heures** qui vont se répartir en 2 stages :

2 stages d'accompagnement éducatif spécialisé de 14 semaines qui doivent permettre notamment :

- L'instauration d'une relation, et l'organisation d'une intervention socio éducatrice individuelle ou collective (DC1)
- L'évaluation du travail en équipe pluri professionnelle (DC3)

### II.2.2. Progression Pédagogique en Voie Directe

La formation (en cursus voie directe comme en situation professionnelle) se distribue sur deux années, s'étayant sur la nature même de la structure constituant les référentiels de formation ; ceux-ci sont en effet organisés en Domaines de Formation en une partie - complémentaires entre le référentiel moniteur éducateur et le référentiel éducateur spécialisé - la première partie de ces domaines étant pour partie commune aux deux formations.

Ainsi, la distribution des différents D.F. (domaines de formation) s'effectue selon la progression suivante :

<b>DF</b>	<b>Diplôme</b>	<b>1<sup>ère</sup> Année</b>	<b>2<sup>ème</sup> Année</b>	<b>3<sup>ème</sup> Année</b>	<b>TOTAL</b>
<b>DF1</b>	ME	300 h	100 h	/	<b>400 h</b>
	ES	250 h	200 h		<b>450 h</b>
<b>DF2</b>	ME	150 h	150 h	/	<b>300 h</b>
	ES	150 h	150 h	200 h	<b>500 h</b>
<b>DF3</b>	ME	45 h	80 h	/	<b>125 h</b>
	ES	50 h	75 h	125 h	<b>250 h</b>
<b>DF4</b>	ME	40 h	85 h	/	<b>125 h</b>
	ES	60 h	65 h	125 h	<b>250 h</b>
<b>Total Horaires</b>	<b>ME</b>	<b>335 h</b>	<b>415 h</b>	/	<b>950 h</b>
	<b>ES</b>	<b>510 h</b>	<b>490 h</b>	<b>450 h</b>	<b>1450 h</b>

Les Domaines de formation proposent des apports et des outils théoriques qui seront ensuite déclinés à la fois sous forme de travaux dirigés, d'ateliers ou d'auto-formation. Les apports théoriques, issus de plusieurs champs disciplinaires permettent la constitution d'un socle de connaissances. Socle

utile à l'élaboration de la pensée et de l'action sollicitée dans le cadre de mise en situation réelle (stage ou exercice professionnel) ou lors de travaux dirigés.

Les tableaux ci-dessous présentent la structuration des domaines de formation élaborés notamment dans le cadre de la transversalité ES/ME.